

MRC DE PORTNEUF

Données issues du Recensement 2021 (Statistique Canada) ¹

THÈME : DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL (NAVETTAGE)

Quelques faits saillants

Destination du navettage des Portneuvois (déplacements domicile-travail) Comparaison 2016 et 2021

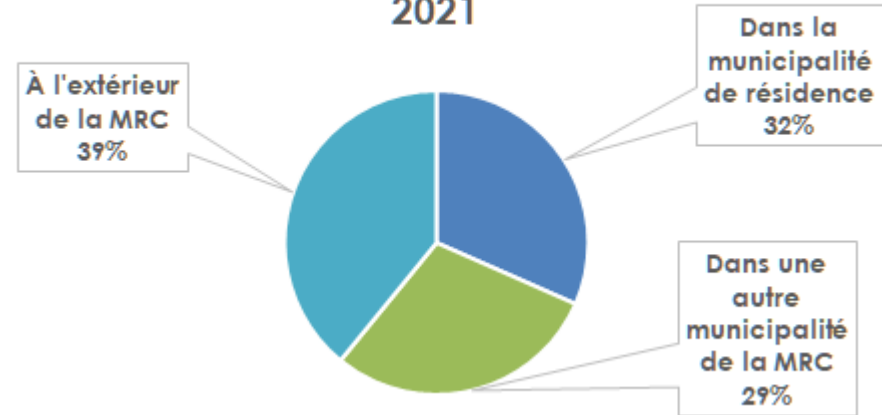
	À l'extérieur de la MRC		Municipalité de résidence		Autres municipalités MRC	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Cap-Santé	43,8%	42,7%	9,6%	11,9%	46,7%	45,8%
Deschambault-Grondines	38,9%	31,3%	26,3%	27,8%	35,3%	40,3%
Donnacoona	49,0%	45,4%	31,2%	35,1%	19,6%	19,5%
Lac-Sergent	78,8%	60,7%	0,0%	0,0%	15,2%	35,7%
Neuville	73,2%	63,8%	10,6%	12,1%	16,0%	24,1%
Pont-Rouge	56,5%	51,0%	22,7%	26,1%	20,7%	22,4%
Portneuf	33,7%	27,4%	20,1%	30,0%	45,5%	42,6%
Rivière-à-Pierre	23,4%	18,9%	48,9%	48,6%	29,8%	32,4%
Saint-Alban	23,3%	15,8%	14,0%	22,4%	61,6%	63,2%
Saint-Basile	36,7%	34,1%	23,7%	29,0%	39,1%	36,4%
Saint-Casimir	27,2%	17,3%	18,5%	30,6%	56,5%	51,0%
Sainte-Christine-d'Auvergne	28,8%	21,4%	3,4%	7,1%	64,4%	71,4%
Saint-Gilbert	25,0%	0,0%	0,0%	25,0%	71,4%	75,0%
Saint-Léonard-de-Portneuf	28,9%	20,8%	2,2%	10,4%	70,0%	67,5%
Saint-Marc-des-Carières	22,0%	19,3%	44,4%	40,9%	33,2%	39,8%
Saint-Raymond	37,9%	34,3%	45,7%	49,6%	16,5%	16,1%
Saint-Thuribe	15,8%	21,4%	15,8%	14,3%	63,2%	57,1%
Saint-Ubalde	15,7%	20,8%	51,8%	55,8%	32,5%	22,1%
MRC de Portneuf	44,4%	39,1%	27,0%	31,6%	28,6%	29,3%

¹ Statistique Canada prend des mesures supplémentaires afin de protéger la vie privée de tous les Canadiens et la confidentialité des données qu'ils nous fournissent. À compter du Recensement de 2001, certains chiffres de population sont rajustés afin d'assurer la confidentialité des données. Pour des petits secteurs géographiques, les données sont, dans certains cas, ajustées afin d'éviter toute reconnaissance d'individu. Cela explique donc les écarts que l'on retrouve dans certains des profils.

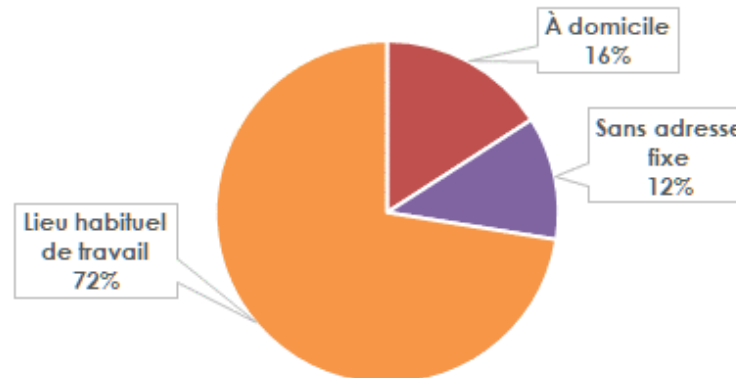
Navettage extérieur en diminution

- De façon générale, entre 2016 et 2021, la proportion des Portneuvois travaillant dans leur municipalité de résidence a augmenté et celle des Portneuvois travaillant à l'extérieur du territoire a diminué. Nous pouvons avancer que la pandémie et l'augmentation du télétravail ont eu une incidence sur ces fluctuations.
- La proportion des personnes occupées ayant un lieu de travail habituel et travaillant à l'extérieur du territoire de la MRC de Portneuf a connu une diminution de 5,3 points de pourcentage entre 2016 et 2021 pour atteindre 39,1 %.
- Trois municipalités présentent une proportion de 50 % et plus de leur population travaillant à l'extérieur de la MRC. Celles-ci sont toutes localisées dans la partie est du territoire.
- Le plus haut taux de navettage vers l'extérieur du territoire était de 78,8 % en 2016 et de 63,8 % en 2021.
- Près du tiers (31,6 %) des Portneuvois travaillaient dans leur municipalité de résidence en 2021 comparativement à 27 % cinq ans auparavant.
- Les municipalités présentant les plus hauts taux de leur population travaillant à même la municipalité sont essentiellement localisées aux extrémités nord et ouest du territoire.

Destination du navettage des Portneuvois 2021



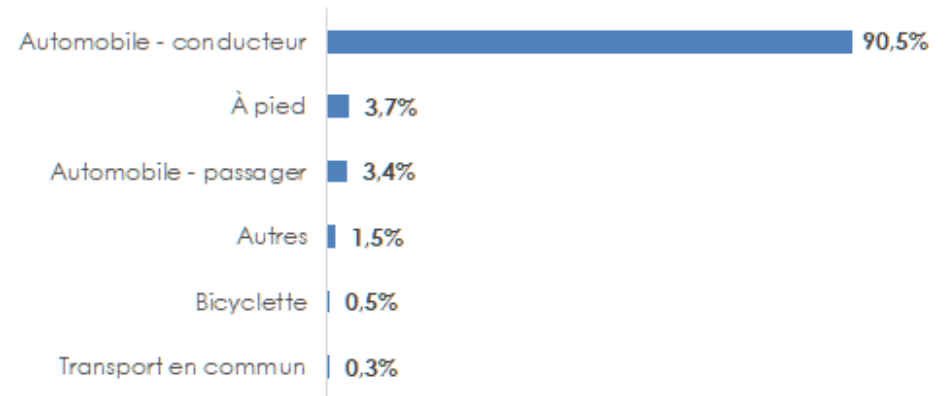
Catégorie du lieu de travail - 2021



L'automobile prédomine toujours comme mode de déplacement pour le travail

- 90 % des déplacements des personnes occupées de 15 ans et plus se font en automobile comme conducteur, ce qui s'explique par les réalités géographiques du territoire. À titre comparatif, la proportion est de 77,7 % pour l'ensemble du Québec.
- Un peu plus de 3 % de la population occupée de 15 ans et plus utilise l'automobile comme passager à titre de mode de transport vers le travail.
- L'utilisation du transport en commun est très marginale et représente moins d'un demi-pourcent du navettage (0,8 % en 2016). Le contexte pandémique a certes eu une incidence sur cette donnée vu la baisse de fréquentation des services en 2021.

Principal mode de transport Navettage 2021



Durée et heure de départ du trajet domicile-travail

- Plus du tiers des personnes occupées mettent moins de 15 minutes pour se rendre au travail.
- 64 % des personnes occupées ont un trajet domicile-travail qui se fait en moins de 30 minutes, ce qui est similaire à la donnée pour l'ensemble du Québec.
- Les trajets de plus d'une heure sont marginaux et représentent moins de 4 % des trajets domicile-travail.
- Près du tiers des départs pour le travail se font entre 7 h et 7 h 59.
- La majorité (56,2 %) des départs pour le travail se font entre 6 h et 7 h 59 le matin.
- 16 % des départs se font entre 8 h et 8 h 59.
- Les départs à une heure plus atypique, soit entre midi et 4 h 59, représentent une proportion de 13,3 %.

Durée du navettage 2021

